

RÉFUGIÉS

« Logement et emploi sont les socles de l'intégration »

L'Aube fait partie des 27 premiers départements à avoir lancé le programme Agir, visant à aider les réfugiés à s'intégrer. Neuf mois après sa mise en place, 317 personnes ont été accueillies.

MÉLANIE LESOIF

Logement et emploi sont les « socles d'une intégration », assurait jeudi Cédric Lavenu, directeur du secours et de la protection à la Croix-Rouge française, lors de l'inauguration des locaux d'Agir, dans le quartier troyen des Chartroux.

Porté par trois associations (la Croix-Rouge, le Pact Soliha et l'AATM - Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants), ce programme a été mis en place en novembre 2022 dans l'Aube, un des 27 premiers départements à développer un tel dispositif expé-

mental. Celui-ci vise à mieux accompagner les réfugiés dans leur intégration, une fois leur statut obtenu, de manière individualisée.

UNE MAJORITÉ D'AFGHANS

Une dizaine de personnes chargées d'aider à l'insertion sociale des bénéficiaires de la protection internationale travaillent dans les locaux de la rue du 8-Mai-1945, auprès de nombreuses familles. « Depuis fin 2022, nous avons accueilli 317 personnes dont 126 enfants, de trente nationalités différentes, dont une majorité d'Afghans », a expliqué Wanda Saire, directrice générale de l'AATM. Les Ukrainiens



Le programme Agir, mis en place pour l'accompagnement des réfugiés dans l'Aube depuis fin 2022, a inauguré ses locaux à Troyes jeudi.

qui fuient leur pays en guerre ne font pas partie des personnes prises en charge par Agir, car ils bénéficient d'un statut de déplacés et sont accompagnés par d'autres services. « Une fois qu'ils ont obtenu le statut de réfugiés, les gens concernés par Agir sortent du Cada (Centre d'accueil de demandeurs d'asile, NDLR), signent un contrat d'intégration républicaine obligatoire, qui les engage à prendre des cours de français et à suivre une formation civique, a ajou-

té Marine Swartvagher, cheffe de service. S'ils le souhaitent, ils peuvent ensuite intégrer le dispositif Agir, pour un suivi pouvant aller jusqu'à 24 mois. »

500 000 RÉFUGIÉS EN FRANCE

« Aujourd'hui, les demandeurs d'asile ont une réponse en moins d'un an, ce qui est très positif et correspond aux engagements pris par l'État, a assuré Cécile Dindar, préfète de l'Aube, lors de l'inauguration des locaux d'Agir.

Mais ce laps de temps plus court nécessite de renforcer l'accompagnement des réfugiés dans leurs démarches, l'accès au logement et à l'emploi ou la formation. C'est tout le sens du programme Agir voulu par le gouvernement. »

L'objectif est de généraliser ce dispositif à tous les départements en 2024.

À ce jour, 500 000 bénéficiaires de la protection internationale sont installés en France. ■